

La solidarité internationale en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Fonjep gère cinq dispositifs de solidarité internationale, financés par le **ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)** et l'**Agence française de développement (AFD)** :

- le volontariat de solidarité internationale (VSI)
- les programmes d'échange Jeunesse Solidarité Internationale et Ville, Vie, Vacances / Solidarité Internationale (JSI/VVSI)
- le programme Initiatives Solidarité internationale (ISI)
- le volontariat d'échange et de compétences (VEC)
- les postes Fonjep - Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI).

2 projets VEC déposés

64 volontaires étaient en mission VSI

91 jeunes répartis sur **16 projets** sont partis dans le cadre du JSI ou du VVSI

1 413 jeunes répartis sur **18 projets** ont été bénéficiaires d'un projet Initiative pour la Solidarité Internationale (ISI).

10 postes Fonjep-ECSI

Le financement apporté dans le cadre de ce dispositif s'élevait au total à **216 070 €**



#15

Le Fonjep, fruit d'une cogestion entre État, collectivités et associations, orchestre les postes Fonjep, soutenant des projets associatifs via des salariés qualifiés. En parallèle, il œuvre dans la solidarité internationale, gère le Pôle de conservation des archives, et mène un travail continu de recherche et de réflexion pour enrichir la connaissance et renforcer l'action dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation populaire.

BAROMÈTRE RÉGIONAL LE FONJEP EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

État, collectivités et associations : ensemble pour développer les projets de jeunesse et d'éducation populaire.

CONTACTS

ASSOCIATION BILBOK
Amandine AUBRY
ca.bilbok83@gmail.com

FÉDÉRATION RÉGIONALE MJC MÉDITERRANÉE
Marlène PERRAUD
direction-mediterranee@frmjc.org

DRAJES PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
Jihane ELAYACHI
jihane.elayachi@region-academique-paca.fr

TERRITOIRES SOLIDAIRES
Capucine GUIEU
c.guieu@territoires-solidaires.fr

FONJEP
Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire

51 rue de l'Amiral Mouchez
75013 Paris
01 43 13 10 30
www.fonjep.org
contact@fonjep.org

ÉDITO

Cette édition régionale du baromètre des postes Fonjep offre un aperçu de notre dynamique territoriale. Les données présentées témoignent de notre présence et de notre impact au niveau local. Nous sommes fiers du partenariat étroit entre le Fonjep, représenté par sa déléguée régionale et sa suppléante, et la DRAJES, collaboration essentielle à la réussite de nos actions régionales.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 372 associations bénéficient de 600 postes Fonjep. Ces postes vont au-delà de l'aspect financier et incarnent une reconnaissance des compétences et de la pertinence des projets. L'activité des postes Fonjep encourage des réponses adaptées, favorise les coopérations et renforce la vitalité des réseaux associatifs ainsi que l'engagement bénévole.

Ce baromètre, renforce notre compréhension des besoins locaux et guide nos efforts vers un impact plus significatif. Il démontre notre volonté partagée à soutenir la jeunesse et l'éducation populaire à l'échelle locale et au-delà.

Continuons à œuvrer main dans la main pour soutenir le développement de nos associations et répondre aux besoins spécifiques de nos territoires.



AMANDINE AUBRY
Déléguée régionale



MARLÈNE PERRAUD
Suppléante



JIHANE ELAYACHI
Correspondante Fonjep au sein de la DRAJES

FONJEP
Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Les associations bénéficiaires en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Chiffres clés en région

Nombre d'associations porteuses d'un poste :

372 associations

Nombre de postes Fonjep :

600 postes

Nombre de salariés rattachés aux postes Fonjep :

608 salariés*

Budget annuel global médian des associations bénéficiaires :

496 000 €**

Montant total des subventions pour les postes Fonjep État et Collectivités en région :

4 400 188 €***

** Une médiane est le point milieu de l'ensemble des données, de sorte que 50 % des données ont une valeur inférieure ou égale à la médiane et 50 % des données ont une valeur supérieure ou égale.

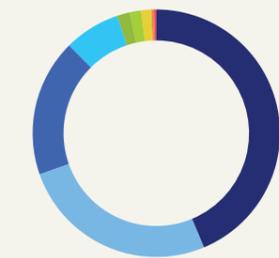
*** Le montant « collectivités » correspond aux subventions ayant donné lieu à une convention tripartite : collectivité, association et Fonjep, convention qui permet au Fonjep d'avancer les fonds pour la collectivité et de la refacturer ensuite.

* Des salariés à temps partiel peuvent occuper le même poste ce qui explique que le nombre de salariés puisse être supérieur au nombre de postes Fonjep.

Fig. 1 Chiffres clés par départements

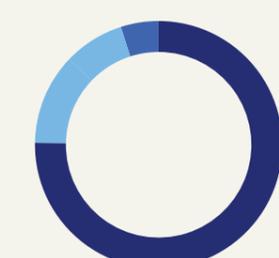
Départements	Nombre d'associations	Nombre de postes	Montant par État (€)	Montant par collectivités (€)
04 - Alpes de Haute Provence	26	39,5	277 605	0
05 - Hautes Alpes	31	41,5	277 605	0
06 - Alpes Maritimes	64	93,5	666 394	60 341
13 - Bouches du Rhône	175	261,5	1 790 203	146 406
83 - Var	47	85,5	588 798	30 462
84 - Vaucluse	61	78,5	562 374	0
TOTAL GÉNÉRAL	404	600	4 162 979	237 209

Fig. 2 Nombre de postes Fonjep par financeur



MENJ / DJEPVA / JEP	263
ANCT	156
MENJ / DJEPVA / FJ	108
MSS / DGCS	44
MENJ / DJEPVA / GUIDE'ASSO	10
MENJ / DJEPVA / CRIB	9
MEAE / AFD	8
POSTE SANS PART ÉTAT	2
MINISTÈRE DE LA CULTURE	1

Fig. 3 Type d'association (%)



Association locale	76
Association ou tête de réseau régionale	12
Tête de réseau départementale	8
Association ou tête de réseau nationale	5

MENJ / DJEPVA / JEP
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse / Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative / Jeunesse - Éducation populaire

MENJ / DJEPVA / FJ
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse / Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative / Fonjep Jeunes

MENJ / DJEPVA / GUIDE'ASSO
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse / Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative / Guid'Asso

MENJ / DJEPVA / CRIB
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse / Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative / Fonjep Jeunes / Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles

MSS / DGCS
Ministère des Solidarités et de la Santé / Organisation de la Direction Générale de la Cohésion Sociale

MEAE / AFD
Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères / Agence Française de Développement

ANCT
Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

Les ressources humaines en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Fig. 4 Répartition du nombre d'associations bénéficiaires en fonction du nombre de salariés (%)

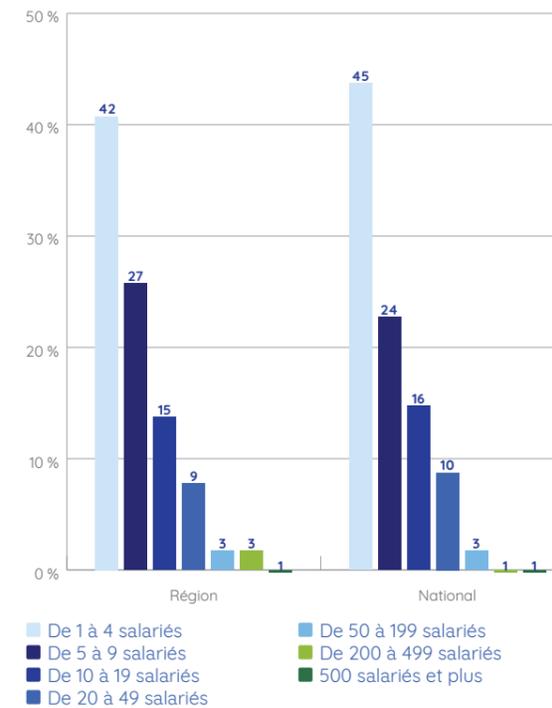


Fig. 5 Échelle d'intervention

Salarié	%
INTERNATIONALE	4,30
NATIONALE	3,23
INTERRÉGIONALE	2,69
RÉGIONALE	14,25
DÉPARTEMENTALE	29,03
INTERCOMMUNALE	13,44
COMMUNALE	18,55
QUARTIER	13,17
AUTRE	1,08

Fig. 6 Public concerné par les actions des salariés en poste Fonjep

Public	%
TOUT PUBLIC	65,49
JEUNES (16-24 ANS)	13,51
ENFANTS (6-15 ANS)	13,41
ADULTES (25-65 ANS)	2,64
FAMILLES	2
PUBLIC SPÉCIFIQUE	1,64
PETITE ENFANCE (0-5 ANS)	1
PERSONNES HANDICAPÉES	0,18
PERSONNES ÂGÉES (PLUS DE 65 ANS)	0,13

Fig. 7 Nombre de salariés

Salarié	Valeur
Nombre de postes total	20 232 dont Fonjep 600 231 329 dont Fonjep 9 078
Nombre de postes moyen	54 42
Nombre de postes médian	8 7

■ Régional ■ National

Fig. 8 Nombre de bénévoles de terrain et de gouvernance

Bénévoles	Total
Total	22 980 1 002 360
Moyen	62 180
Médian	20 20

■ Régional ■ National

Fig. 9 Nombre de volontaires en service civique

Volontaires	Total
Total	15 753 117 866
Moyen	42 21
Médian	2 2

■ Régional ■ National

Les 372 associations porteuses de postes Fonjep recèlent en leur sein plus de 20 232 salariés, 22 980 bénévoles, et 15 753 services civiques.

Le salarié en poste Fonjep est diplômé d'au moins un bac plus 2 dans 84 % des cas. Il perçoit en moyenne un salaire de 3 158 euros bruts : la subvention Fonjep pèse à hauteur de 18 % d'un poste total chargé.

(Si le salarié en poste Fonjep est cadre, la subvention Fonjep passe à 11 %.)

Fig. 10 Profil type du salarié en poste Fonjep

Âge moyen (ans)
■ 39 ■ 37

Ancienneté moyenne sur le poste (ans)
■ 3 ■ 3

